SCOLARITÉ INCLUSIVE

L'ULIS école TFC : apprendre à son rythme, au cœur de l'école

À l'école Marie Pila, l'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) accueille des élèves présentant des troubles des fonctions cognitives. Chaque enfant est inscrit dans une classe de l'école et bénéficie, selon ses besoins, de temps d'enseignement adapté avec l'enseignante coordonnatrice.

Découvrir le dispositif | Nous contacter

L'ULIS EN BREF

12	élèves au maximum, pour un accompagnement vraiment individualisé
CP → CM2	des élèves du cycle 2 au cycle 3
1	enseignante spécialisée coordonnatrice, en lien avec toute l'équipe
1	AESH-co (AESH collective), présente auprès des élèves du dispositif

Que veut dire « ULIS » ?

Quatre lettres, quatre idées qui résument le dispositif.

U — Unité

Un lieu ressource et une équipe : une salle dédiée, une enseignante spécialisée coordonnatrice et une AESH collective.

L — Localisée

Elle est implantée dans une école ordinaire, ici l'école Marie Pila, au milieu des autres classes.

I — pour l'Inclusion

Son but : permettre à chaque élève d'apprendre avec les autres, dans sa classe, aussi souvent que possible.

S — Scolaire

On y apprend : lire, écrire, compter, comprendre… Les apprentissages de l'école, adaptés aux besoins de chacun.

Une ULIS, ce n'est pas une classe à part

C'est un dispositif ouvert : l'élève appartient à sa classe de référence, comme tous ses camarades, et rejoint l'ULIS pour des temps de travail ciblés. Son parcours est construit à partir de ses besoins et de ses réussites.

Une classe de référence

Chaque élève est inscrit dans une classe ordinaire de l'école. Il y partage les apprentissages, les projets et la vie de classe, avec un accompagnement si nécessaire.

Des temps de regroupement

En petit groupe, dans la salle ULIS, l'enseignante coordonnatrice propose un enseignement adapté : lecture, mathématiques, langage, méthodes de travail…

Un projet personnalisé

Le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) fixe le cadre. L'équipe le traduit en objectifs concrets, suivis et ajustés tout au long de l'année.

Pour quels élèves ?

L'ULIS « TFC » accueille des élèves en situation de handicap dont les troubles des fonctions cognitives rendent les apprentissages plus difficiles : mémoire, attention, langage, raisonnement, organisation dans le temps et l'espace…

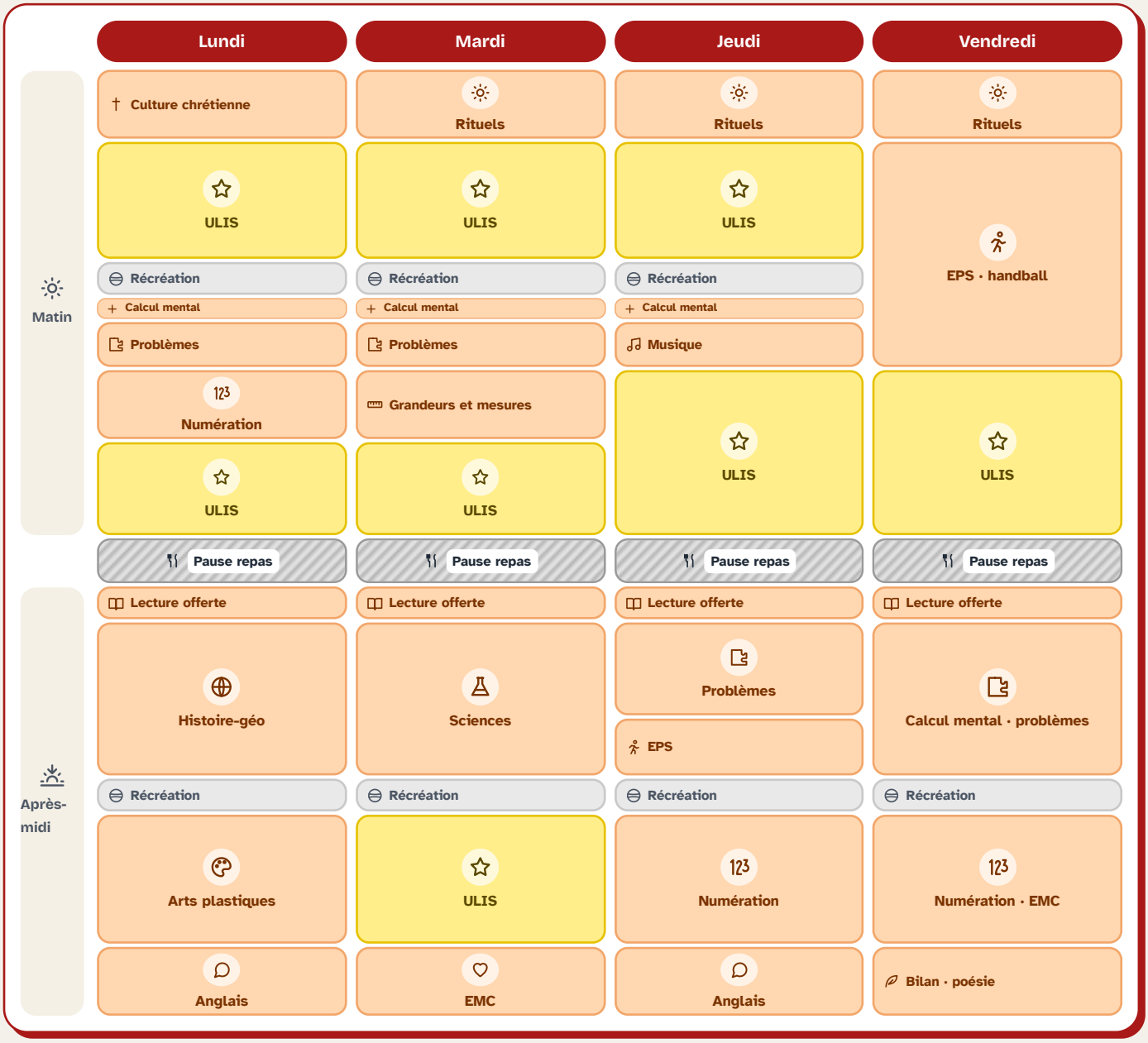
L'orientation en ULIS est une décision de la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées), à la demande de la famille, auprès de la MDPH.

Nos objectifs pour chaque élève

1. Progresser dans les apprentissages fondamentaux, à son rythme
2. Participer pleinement à la vie de sa classe et de l'école
3. Gagner en autonomie et en confiance en soi
4. Préparer la suite du parcours, jusqu'au collège

À quoi ressemble une semaine ?

Chaque élève dispose de son propre emploi du temps, codé en couleurs pour se repérer facilement. Voici, par exemple, la semaine d'un élève de CP : il partage la plupart des enseignements avec sa classe et rejoint l'ULIS pour des temps ciblés. Cette répartition évolue avec ses progrès.



Exemple anonymisé, année 2026-2027 : chaque emploi du temps est construit pour un élève.

Notre façon de travailler

Un parcours adapté à chacun

Les élèves travaillent en petits groupes de niveau, en français et en mathématiques, pour progresser à leur rythme.

Des supports visuels et concrets

Manipulation, outils de repérage, consignes simplifiées : les apprentissages sont rendus visibles et accessibles.

Des réussites valorisées

Avec son livret « Mes chemins de la réussite en ULIS », l'élève voit ses progrès et prend confiance.

Un travail d'équipe en classe

La coordonnatrice et les enseignants des classes adaptent ensemble les activités pour que l'élève y trouve sa place.

Un accompagnement humain

Les AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) soutiennent les élèves en ULIS et lors des temps en classe.

Un lien régulier avec les familles

Rencontres, échanges et bilans permettent de faire le point ensemble sur les progrès et les objectifs.

Une équipe autour de l'élève

La réussite de chaque enfant repose sur la coopération de tous les adultes qui l'entourent.

L'enseignante coordonnatrice

Enseignante spécialisée, elle organise le dispositif, enseigne en ULIS et coordonne les parcours.

Les enseignants des classes

Ils accueillent les élèves dans leur classe de référence et adaptent les activités.

L'AESH-co et les AESH-i

L'AESH collective (AESH-co) accompagne les élèves du dispositif, en ULIS comme en classe. Les élèves qui ont une notification d'aide individuelle bénéficient en plus d'une AESH-i.

La direction

Elle veille à l'inclusion de l'ULIS dans le projet de l'école.

L'enseignant référent

Il réunit l'équipe de suivi de la scolarisation (ESS) et fait le lien avec la MDPH.

Les partenaires de soin

Orthophonistes, psychomotriciens, SESSAD… travaillent en lien avec l'école.

Le dispositif en images













Comment intégrer l'ULIS ?

01

La demande

La famille dépose une demande auprès de la MDPH, avec l'aide de l'enseignant référent si besoin.

02

L'évaluation

Une équipe pluridisciplinaire étudie la situation de l'enfant et ses besoins.

03

La notification

La CDAPH se prononce sur l'orientation en ULIS et sur le PPS.

04

L'accueil

Une rencontre avec l'école permet de préparer l'arrivée de l'élève et son emploi du temps.

Questions fréquentes

Mon enfant aura-t-il une classe comme les autres ?

Oui. Il est inscrit dans une classe de référence de l'école, avec un enseignant, des camarades et une place dans la vie de la classe.

Combien de temps passe-t-il en ULIS ?

Cela dépend de chaque élève. Son emploi du temps est défini selon ses besoins et ajusté au fil de l'année.

Comment suis-je informé(e) de ses progrès ?

Par des rencontres avec l'enseignante coordonnatrice, le livret de réussites de l'élève et les réunions de l'équipe de suivi de la scolarisation (ESS), au moins une fois par an.

Et après le CM2 ?

La suite du parcours est préparée avec la famille et l'équipe : ULIS collège, collège avec accompagnement ou autre orientation, selon la décision de la CDAPH.

Une question ? Parlons-en.

Nous recevons volontiers les familles pour présenter le dispositif et répondre à leurs questions.

Directrice de l'école élémentaire

École primaire privée Marie Pila

18 rue des Marins · 84200 Carpentras

Tél. : 04 90 63 17 31

Courriel : contact@mariepila-carpentras.fr